

Un an après la lettre de l'évêque de Saint-Jean-Longueuil

Ce diocèse heureux d'avoir gardé son personnel «en tenue de service»



Mgr Claude Hamelin, un évêque «en tenue de service». (Archives Présence/F. Gloutnay)

Journaliste

par François Gloutnay

« Quand la crise sera finie, que dirons-nous de notre Église diocésaine? Quel souvenir restera-t-il de nos actions? Voulons-nous laisser le souvenir de ceux et celles qui ne savent que fermer des églises ou mettre à pied des mères et pères de famille? Ou aurons-nous la fierté d'avoir ouvert d'autres horizons en expérimentant une pastorale de proximité, à l'image du Bon Samaritain? »

Ces quatre questions-choc ont été lancées par Mgr Claude Hamelin le 24 mars 2020. Un an plus tard, jour pour jour, l'évêque de Saint-Jean-Longueuil dit n'avoir

jamais regretté de les avoir formulées. Pas plus qu'il n'a regretté les décisions que son équipe et lui ont prises ce jour-là.

Le lundi 16 mars 2020, le gouvernement du Québec ordonnait « la fermeture, jusqu'à nouvel ordre » d'une longue série de commerces et de lieux publics, et demandait spécifiquement « aux lieux de culte de quelque confession que ce soit » de suspendre leurs rassemblements religieux, « à moins d'être essentiels ». Une semaine plus tard, alors que le bilan des décès attribués à la COVID-19 est de quatre, le premier ministre François Legault mettait « le Québec sur pause » et prenait la décision de fermer toutes les entreprises et tous les commerces non essentiels jusqu'au 13 avril.

Des évêques catholiques annonçaient alors qu'ils n'ont pas le choix de mettre à pied tout leur personnel diocésain et recommandaient aux paroisses d'en faire autant. Des centaines d'agents et d'agentes de pastorale sont invités à présenter une demande l'assurance-emploi.

Mais pour l'évêque de Saint-Jean-Longueuil, il était hors de question de mettre « l'Église diocésaine sur pause ». Le mardi 24 mars 2020, dans une longue lettre de quatre pages qu'il signe avec les membres de l'équipe de direction du diocèse, Mgr Hamelin reconnaissait volontiers que « la fermeture dès maintenant de nos bureaux et presbytères, comme de nos églises depuis quelques jours » viendra ajouter une forte « pression économique » sur les finances paroissiales.

Mais, rappelait-il, « notre personnel pastoral, agentes, agents de pastorale et prêtres, doit demeurer en tenue de service ».

« Dans mon esprit, il est inconcevable que celui-ci ne soit pas au premier rang de la lutte à l'exclusion sociale qu'une telle pandémie risque de créer au sein de notre société », estimait l'évêque.

Depuis des années, dans les cercles diocésains, on « rêve de faire Église autrement, de renouveler l'esprit communautaire, d'oser de nouvelles

approches ». La pandémie offre justement « l'occasion d'entrer ensemble de plain-pied dans la conversion missionnaire ».

« Les mois qui viennent seront critiques pour montrer l'importance et la pertinence de nos communautés chrétiennes au cœur de notre monde », lançait-il, sans savoir qu'en mars 2021, le monde entier combat toujours cette contagion.

« Nous devons utiliser toutes nos ressources pour offrir à notre société ce que nous savons faire de mieux: nous mettre au service les uns des autres », tranchait alors l'évêque avant d'affirmer qu'il refusait de mettre à pied son personnel diocésain ainsi que les responsables de la pastorale paroissiale. Pas question qu'on retienne qu'en 2020, dans l'adversité, l'Église de Saint-Jean-Longueuil n'a su que « fermer des églises ou mettre à pied des mères et des pères de famille ».

En tenue de service

« Durant l'année, on a fait régulièrement une relecture de l'option qu'on a prise au mois de mars », confie Mgr Claude Hamelin. Douze mois plus tard, il confirme que « tout le personnel est demeuré en tenue de service ». Il a pris soin des différentes communautés et s'est engagé à « une proximité autrement », notamment avec les personnes les plus vulnérables. « Je pense aux personnes âgées, aux gens qui ont vécu des deuils, aux personnes dans les centres d'accueil », nombreux dans les limites de son diocèse situé en Montérégie.

« J'ai aussi demandé à nos paroisses de porter une attention spéciale aux jeunes », ajoute l'évêque. La présence des agents de pastorale, non plus dans leurs bureaux au presbytère, mais auprès des organismes communautaires a permis « d'entendre le cri des jeunes ».

« Aujourd'hui, le moral des troupes est bon », dit-il. Il reconnaît toutefois que son personnel est aussi fatigué « car être constamment en tenue de service demande une grande créativité et une réorganisation importante ».

« Notre personnel a besoin, pour prendre soin des autres, de prendre aussi soin de lui », indique Mgr Hamelin. Il explique qu'il y a deux semaines il a convié pas moins de 150 agents de pastorale et responsables de paroisses à une session de réflexion sur la « fragilité d'être vivant » avec la psychologue Rose-Marie Charest, ex-présidente de l'Ordre des psychologues du Québec. Malgré sa générosité, son audace et ses initiatives, tout membre du personnel, paroissial ou diocésain, doit être « conscient de ses fragilités ».

« Même si la mission est grande, n'oubliez pas de vous garder des espaces pour relaxer, vous ressourcer et prier », a-t-il conseillé aux participants.

Finances paroissiales

Dans sa lettre du 24 mars 2020, Mgr Claude Hamelin annonçait aussi qu'il s'engageait à « verser aux fabriques des dons équivalents aux salaires de leur personnel pastoral en service ». Il était conscient que cette mesure d'aide, si elle durait plus que quelques semaines, pourrait bien « fragiliser » les ressources financières diocésaines.

Fut-ce le cas? « Ce fut plus facile que ce que l'on prévoyait », confie l'évêque lors d'un entretien téléphonique. « Quand on a pris cette décision, on ne savait pas que le gouvernement fédéral allait mettre en place différents mécanismes pour aider et soutenir les services et les institutions. » Un programme gouvernemental a été lancé quelques jours à peine après que l'évêque de Saint-Jean-Longueuil ait pris l'engagement d'aider financièrement son personnel.

Les paroisses ainsi que le centre diocèse se sont donc empressés de présenter des demandes à ce fonds d'urgence qui versait, dans les premiers mois, jusqu'à 75 % des salaires aux employeurs qui conservaient leur personnel.

« Ce qu'on a eu à verser, c'est un montant de 25 % durant les premiers mois », explique Mgr Hamelin. « Mais les gens ont été très généreux envers leurs paroisses. » La conséquence de cette générosité? « Ce ne sont pas toutes les

paroisses qui ont fait appel aux ressources diocésaines. » Un an plus tard, « on a investi moins qu'on avait prévu », dit-il.

« C'était un peu prophétique notre annonce », dit-il aujourd'hui, tout en rappelant que sa lettre était aussi signée par les membres de l'équipe de direction du diocèse, composée notamment de quatre laïques. « Et on n'a jamais regretté les décisions qu'on a prises ce jour-là. Au grand jamais. »
